

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF
EHDAA – COMMISSION
2010-2011**

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif EHDAA-Commission tenue le mercredi
6 avril 2011 à 19 h 30 à la salle La Chapelle de la Commission scolaire des Découvreurs**

Présences

Représentants des parents

Claudia Hamel	Maryse Girard
Louise Cloutier	Lucie Latour
Pauline Ratté	Marie-France Dionne
Émilie Villemure	André Milhomme
Chantal Audet	René Chamberland
Antoinette Alexandre	

Représentants des enseignants

Francine Raymond
Marie-Hélène Berthiaume

Représentant du personnel de soutien

Annie Lavoie

Représentante des organismes

Karine Lévesque

Représentante du personnel de direction des écoles

Suzanne Douville

Représentant de la direction

Alain St-Pierre

Personne-ressource

Paule Mercier

Absences

Représentants des parents

Richard Pouliot
Johanne Kirouac

Représentants des enseignants

Éric Cantin

Représentante des professionnels

Dominique Roy

Représentante du personnel de direction des écoles

Natalie Blais

Ordre du jour

1. *Accueil*
2. *Intervention du public*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal du 6 mars 2011*
5. *Suivi au procès-verbal du 6 mars 2011*
 - 5.1 *FCPQ – Prix reconnaissance*
 - 5.2 *Soirée passage primaire-secondaire*
6. *Identification des élèves HDAA et leur financement*
7. *Allocations des ressources*
8. *Mot de la présidente*
9. *Rapport de la représentante au Comité de parents*
10. *Élection à la vice-présidence*
11. *Souper du comité*
12. *Autres points:*
 - 12.1

1. ACCUEIL

Claudia Hamel souhaite la bienvenue à tous et présente les nouveaux membres : Marie-Hélène Berthiaume, André Milhomme et Chantal Audet. De plus, elle signale que Caroline Laforest est la bienvenue comme stagiaire à la Commission scolaire.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Francine Raymond et appuyée par Annie Lavoie.

Les points suivants sont ajoutés dans le point varia :

- 12.1 Fédération : invitation au congrès du mois de mai
- 12.2 École Madeleine-Bergeron
- 12.3 Anglais intensif et admission des élèves HDAA (Hauts-Clochers)

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2011

L'adoption du procès-verbal est proposée par Pauline Ratté, appuyée par Maryse Girard.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2011

5.1 FCPQ - Prix reconnaissance

Alain St-Pierre rapporte qu'après analyse du dossier et des critères de sélection des projets, il a été décidé de ne pas retenir la candidature du projet de levée de fonds pour l'école Madeleine-Bergeron.

5.2 Soirée passage primaire-secondaire

Paule Mercier souligne que la soirée avait pour but de présenter la démarche et les services offerts au secondaire notamment les services en classe spécialisée. Soixante-sept parents étaient présents et les commentaires recueillis étaient positifs.

6. IDENTIFICATION DES ÉLÈVES HDAA ET LEUR FINANCEMENT

Paule Mercier présente et explique le document « L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ». Elle présente le processus d'identification des élèves et de mise en place des services. Le document sera déposé sur le site de la Commission scolaire. Elle répond aux questions des membres.

7. ALLOCATION DES RESSOURCES

Alain St-Pierre explique les documents « État des dépenses associées aux services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage » et le document « Budget 2010-2011 » et invite les membres à en faire lecture. Ce point sera discuté au début de la rencontre du mois de mai.

Alain St-Pierre apportera une correction en annexe 1 (primaire) et fera parvenir par courriel la version corrigée.

8. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Claudia Hamel n'a pas de dossiers particuliers à partager aux membres.

9. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Johanne Kirouac étant absente, Alain St-Pierre précise que la convention de gestion et de réussite éducative a été présentée à la dernière rencontre du comité de parents.

10. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Lucie Lépine a remis sa démission au poste de vice-présidente. Le rôle de la vice-présidence est expliqué. Maryse Girard se porte candidate et elle est élue pour compléter le mandat.

11. SOUPER DU COMITÉ

La rencontre du comité est prévue le 1^{er} juin et coïncide avec le souper du comité. Les élèves de l'école Les Compagnons-de-Cartier sont responsables du repas. Claudia Hamel s'offre pour aider à l'organisation et au choix du menu. Une vérification sera effectuée par courriel pour connaître les membres qui désirent participer à cette activité du comité.

12. AUTRES POINTS

12.1 Fédération : invitation au congrès du mois de mai

La Fédération des comités de parents tiendra son congrès annuel les 3 et 4 juin prochain au campus Notre-Dame-de-Foy. Les informations pertinentes seront déposées sur le portail du Comité. Les membres intéressés pourront signifier leur intérêt à participer à ce congrès. Le nombre de personnes sera déterminé à la rencontre du 4 mai.

12.2 École Madeleine Bergeron

Dans les derniers mois, un comité a pris place pour analyser les besoins d'aménagements physiques à l'école Madeleine-Bergeron. On a constaté une problématique de manque d'espace. L'état de situation a été présenté au Conseil des commissaires. Après l'analyse des coûts, le comité en arrive à la conclusion qu'un déplacement de l'école Madeleine-Bergeron vers l'école des Grandes-Marées pourrait s'avérer une option intéressante. L'aménagement serait moins coûteux par ce déménagement que d'exécuter des travaux sur la bâtisse actuelle. Une demande de financement sera acheminée au MELS pour aller de l'avant avec ce projet. Les parents de l'école ont été avisés de ces nouveaux développements et ils seront informés des suites éventuelles dans ce dossier.

12.3 Anglais intensif et admission des élèves HDAA (Hauts-Clochers)

Marie-France Dionne mentionne que les élèves qui ont des plans d'intervention n'ont pas accès à ce programme et elle questionne le pourquoi de cette situation. Alain St-Pierre précise que les critères d'accès à l'anglais intensif ont pour objectif de ne pas diminuer le ratio de ressources professionnelles accessibles aux élèves. Il fait la distinction entre les ressources qui sont distribuées pour des élèves et celles attribuées pour l'ensemble des élèves (psychologues, orthophonistes, orthopédagogues). Ce sont ces dernières ressources qui sont visées par des critères d'exclusion. Alain St-Pierre fera des vérifications sur la situation précise décrite par Madame Dionne.

Francine Raymond propose la levée de l'assemblée à 22 h 18.

Claudia Hamel, présidente

Suzanne Douville, secrétaire